

**SONY®**

# Informations importantes

©2014-2019

# À propos de la garantie

## Garantie limitée

Sous réserve des conditions de la présente garantie limitée, Sony Mobile Communications Inc., 4-12-3 Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002, Japan, ou sa filiale locale, garantit que cet appareil (téléphone, tablette ou accessoire) est exempt de vices de conception, de matériau et de fabrication au moment de son achat initial par un consommateur.

Si votre appareil doit faire l'objet d'une intervention sous garantie, veuillez le renvoyer au revendeur auquel vous l'avez acheté ou rendez-vous sur [support.sonymobile.com/contact](http://support.sonymobile.com/contact) pour contacter votre partenaire de réparation local Sony Mobile (des tarifs nationaux peuvent s'appliquer).

Si, pendant la période de garantie, votre appareil s'avère défectueux dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, et que la défaillance résulte d'un vice de conception, de matériau ou de fabrication, les distributeurs ou partenaires de maintenance agréés Sony Mobile de la région ou du pays d'achat de l'appareil procéderont, à leur discrétion, à la réparation, au remplacement ou au remboursement de l'appareil conformément aux conditions et modalités décrites aux présentes.

Sony Mobile et ses partenaires de maintenance se réservent le droit de facturer des frais de gestion s'il s'avère que l'appareil retourné n'est pas couvert par la garantie énoncée aux présentes.

Pour un certain nombre de pays et régions, la garantie et ses conditions sont décrites séparément dans des *Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions*.

### Note

Vous risquez de perdre certains réglages personnels, téléchargements ou autres informations lorsque votre appareil est réparé ou remplacé. Actuellement, la législation applicable, d'autres réglementations ou des restrictions techniques risquent d'empêcher Sony Mobile d'effectuer une copie de sauvegarde de certains téléchargements. Sony Mobile n'assume aucune responsabilité en cas de perte d'informations de quelque sorte que ce soit et ne procédera à aucun remboursement pour ce type de pertes. Avant de confier votre appareil pour le faire réparer ou pour le remplacer, veuillez systématiquement effectuer des copies de sauvegarde de toutes les informations stockées sur votre appareil, qu'il s'agisse de téléchargements, de l'agenda ou des contacts.

## Conditions

- 1 La présente garantie limitée ne s'applique que si la preuve d'achat d'origine de cet appareil est présentée avec l'appareil à remplacer ou à réparer. Cette preuve d'achat délivrée par un revendeur Sony Mobile agréé doit spécifier, tels quels, la date d'achat et le numéro de série de l'appareil (d'autres informations peuvent être demandées dans un certain nombre de pays/régions/États). Sony Mobile se réserve le droit de refuser une intervention sous garantie si ces renseignements ont été supprimés ou modifiés après l'achat initial de l'appareil auprès du revendeur.
- 2 Si Sony Mobile répare ou remplace l'appareil, la réparation du défaut concerné ou l'appareil remplacé seront couverts pendant la durée restante de la période de garantie initiale accordée ou pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de réparation, selon la durée qui sera la plus longue. La réparation ou le remplacement peuvent être effectués au moyen d'unités équivalentes sur le plan fonctionnel et remises à neuf. Les pièces ou les composants remplacés deviendront la propriété de Sony Mobile.
- 3 La présente garantie ne s'étend pas à une défaillance de l'appareil imputable à :
  - une usure normale ;
  - une utilisation dans les environnements où les limites pertinentes de l'indice IP, le cas échéant, sont dépassées (notamment les dégâts dus à un liquide ou la détection du liquide à l'intérieur de l'appareil découlant de ladite utilisation) ;
  - Une mauvaise utilisation ou un défaut d'utilisation conformément aux instructions d'utilisation ou de maintenance de l'appareil de Sony Mobile.

La présente garantie ne couvre pas les défaillances du produit causées par un accident, un réglage ou une modification logiciel ou matériel, voire un cas de force majeure.

- 4 Une batterie rechargeable peut être chargée et déchargée plus d'une centaine de fois. Mais elle finira par s'user, ce qui n'est pas dû à un défaut et correspond à l'usure normale. Lorsque vous remarquez que

le temps de parole ou de veille s'est considérablement réduit, il est temps de remplacer la batterie (seuls les partenaires de réparation Sony Mobile sont habilités à retirer ou à remplacer des batteries intégrées). Sony Mobile recommande d'utiliser uniquement des batteries et des chargeurs approuvés par Sony Mobile.

La couleur et la luminosité de l'affichage peuvent varier légèrement d'un appareil à l'autre. De minuscules points brillants ou de couleur peuvent apparaître à l'écran. C'est ce que l'on appelle des pixels défectueux : ils apparaissent lorsque des points individuels ont mal fonctionné et ne peuvent pas être réglés. Deux pixels défectueux sont jugés acceptables.

L'apparence des images produites par l'appareil photo peut varier légèrement d'un appareil à l'autre. Cela n'a rien d'inhabituel et ne signifie pas que le module de l'appareil photo est défectueux.

- 5 Comme le système cellulaire dont cet appareil est tributaire relève d'un opérateur indépendant de Sony Mobile, Sony Mobile n'est pas responsable du fonctionnement, de la disponibilité, de la couverture, des services, ni de la portée de ce système.
- 6 La présente garantie ne couvre pas les dommages, dysfonctionnements et/ou défaillances de l'appareil provoqués par des installations, des modifications, des réparations ou l'ouverture du produit par toute personne non agréée par Sony Mobile.
- 7 La garantie ne couvre pas les dégâts, les dysfonctionnements et/ou les défaillances de l'appareil provoqués par l'utilisation d'accessoires ou d'autres périphériques qui ne sont pas des accessoires d'origine et de marque Sony conçus pour cet appareil.
- 8 Sony Mobile décline toute garantie, expresse ou tacite, couvrant les dommages, dysfonctionnements et/ou défaillances causés à l'appareil ou aux périphériques et dus à des virus, des chevaux de Troie, des logiciels espions ou d'autres logiciels malveillants. Pour mieux protéger votre appareil, Sony Mobile vous recommande vivement d'installer un logiciel antivirus approprié sur votre appareil et sur tous les périphériques qui y sont connectés, selon le cas, et de mettre à jour régulièrement cet antivirus. Il convient néanmoins de préciser que ce logiciel ne protégera jamais complètement votre appareil et les périphériques qui lui sont connectés et que Sony Mobile décline toute garantie, expresse ou tacite, au cas où cet antivirus manquerait à remplir son rôle.
- 9 • **Pour les clients résidant aux États-Unis**

Sony Mobile n'est pas responsable des coûts de pièces ou de main-d'œuvre qui vous sont facturés en cas de réparation ou d'intervention de fournisseurs/prestataires autres que les partenaires de maintenance agréés de Sony Mobile.

• **Pour les clients des autres pays et régions**

Toute modification des sceaux apposés sur l'appareil entraînera l'annulation de la garantie.

- 10 Cette garantie limitée écrite est la seule offerte, aucune autre garantie expresse, écrite ou orale n'est donnée. Toutes les garanties implicites, notamment les garanties implicites de qualité marchande et d'adaptation à un usage particulier, sont limitées à la durée de la présente garantie. Sony Mobile ou ses concédants ne sont en aucun cas responsables de dommages accessoires ou consécutifs de quelque nature que ce soit, notamment les manques à gagner ou pertes commerciales, dans toute la mesure autorisée par loi autorise quant à l'exclusion de tels dommages.

Certains pays/régions/États n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou indirects, ou la limitation de la durée des garanties implicites. Il est donc possible que les limitations et exclusions qui précèdent ne s'appliquent pas dans votre cas.

La garantie fournie n'affecte ni les droits légaux du consommateur soumis à la législation en vigueur, ni les droits du consommateur vis-à-vis du revendeur et consécutifs au contrat de vente/d'achat passé entre eux.

# Périodes de garantie

Les périodes de garantie pour les régions suivantes concernent les appareils mobiles. Les périodes de garantie pour les accessoires (y compris les accessoires livrés avec votre appareil mobile) sont décrites séparément dans les *Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions*.

## Amériques

La période de garantie suivante pour les appareils mobiles s'applique en fonction du lieu d'achat de l'appareil. Les périodes de garantie pour les accessoires (y compris les accessoires livrés avec votre appareil mobile) sont décrites séparément dans les *Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions*.

<b>Pays/Région</b>	<b>Garantie</b>
Samoa américaines	12 mois
Anguilla	12 mois
Antigua-et-Barbuda	12 mois
Argentine	12 mois
Aruba	12 mois
Bahamas	12 mois
Barbade	12 mois
Belize	12 mois
Bermudes	12 mois
Bolivie	12 mois
Brésil	12 mois
Canada	12 mois
Îles Caïmans	12 mois
Chili	12 mois
Colombie	12 mois
Costa Rica	12 mois
Cuba	12 mois
Dominique	12 mois
République dominicaine	12 mois
Équateur	12 mois
El Salvador	12 mois
Îles Falkland	12 mois
Guyane française	24 mois
Polynésie française	12 mois
Groenland	12 mois
Grenade	12 mois
Guadeloupe	24 mois
Guatemala	12 mois
Haïti	12 mois
Honduras	12 mois
Jamaïque	12 mois
Martinique	24 mois

Mexique	12 mois
Montserrat	12 mois
Antilles néerlandaises	12 mois
Nicaragua	12 mois
Panama	12 mois
Paraguay	12 mois
Pérou	12 mois
Porto Rico	12 mois
Saint-Kitts-et-Nevis	12 mois
Sainte-Lucie	12 mois
Saint-Pierre-et-Miquelon	12 mois
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	12 mois
Suriname	12 mois
Trinidad-et-Tobago	12 mois
États-Unis	12 mois
Uruguay	12 mois
Venezuela	12 mois

## Asie

La période de garantie suivante pour les appareils mobiles s'applique en fonction du lieu d'achat de l'appareil. Les périodes de garantie pour les accessoires (y compris les accessoires livrés avec votre appareil mobile) sont décrites séparément dans les *Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions*.

<b>Pays/Région</b>	<b>Garantie</b>
Arménie	12 mois
Azerbaïdjan	12 mois
Bangladesh	12 mois
Bhoutan	12 mois
Territoire britannique de l'océan Indien	12 mois
Brunei	12 mois
Cambodge	12 mois
Chine continentale	Téléphones : 12 mois Tablettes : 24 mois
Honk Kong RAS	12 mois
Inde	12 mois
Indonésie	12 mois
Japon	12 mois
Kazakhstan	12 mois
République populaire démocratique de Corée	12 mois
République de Corée	12 mois
Kirghizistan	12 mois
République démocratique populaire du Laos	12 mois
Macao	12 mois

Malaisie	12 mois
Maldives	12 mois
Mongolie	12 mois
Birmanie	12 mois
Népal	12 mois
Pakistan	12 mois
Philippines	12 mois
Singapour	12 mois
Sri Lanka	12 mois
Région de Taïwan	12 mois
Tadjikistan	12 mois
Thaïlande	12 mois
Timor oriental	12 mois
Turkménistan	12 mois
Ouzbékistan	12 mois
Viêt Nam	12 mois

## Europe

La période de garantie suivante pour les appareils mobiles s'applique en fonction du lieu d'achat de l'appareil. Les périodes de garantie pour les accessoires (y compris les accessoires livrés avec votre appareil mobile) sont décrites séparément dans les *Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions*.

<b>Pays/Région</b>	<b>Garantie</b>
Albanie	12 mois
Andorre	12 mois
Îles Åland	12 mois
Autriche	24 mois
Biélorussie	12 mois
Belgique	24 mois
Bosnie-Herzégovine	12 mois
Bulgarie	24 mois
Croatie	12 mois
Chypre	24 mois
République tchèque	24 mois
Danemark	24 mois
Estonie	24 mois
Finlande	24 mois
France	24 mois
Allemagne	24 mois
Gibraltar	24 mois
Grèce	24 mois
Hongrie	24 mois
Islande	24 mois

Irlande	24 mois
Italie	24 mois
Lettonie	24 mois
Liechtenstein	12 mois
Lituanie	24 mois
Luxembourg	24 mois
Malte	24 mois
Monaco	12 mois
Monténégro	12 mois
Pays-Bas	24 mois
Norvège	24 mois
Pologne	24 mois
Portugal	24 mois
République de Moldavie	12 mois
Roumanie	24 mois
Fédération russe	12 mois
Saint-Marin	12 mois
Serbie	24 mois
Slovaquie	24 mois
Slovénie	24 mois
Espagne	24 mois
Suède	24 mois
Suisse	24 mois
Ancienne république yougoslave de Macédoine	24 mois
Turquie	24 mois
Ukraine	12 mois
Royaume-Uni	24 mois
État de la Cité du Vatican	12 mois

## Moyen-Orient et Afrique

La période de garantie suivante pour les appareils mobiles s'applique en fonction du lieu d'achat de l'appareil. Les périodes de garantie pour les accessoires (y compris les accessoires livrés avec votre appareil mobile) sont décrites séparément dans les *Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions*.

<b>Pays/Région</b>	<b>Garantie</b>
Afghanistan	12 mois
Algérie	12 mois
Angola	12 mois
Bahreïn	12 mois
Bénin	12 mois
Botswana	12 mois
Burkina Faso	12 mois
Burundi	12 mois

Cameroun	12 mois
Cap-Vert	12 mois
République centrafricaine	12 mois
Tchad	12 mois
Comores	12 mois
République du Congo	12 mois
République démocratique du Congo	12 mois
Côte d'Ivoire	12 mois
Djibouti	12 mois
Égypte	12 mois
Guinée équatoriale	12 mois
Éthiopie	12 mois
Terres australes françaises	12 mois
Gabon	12 mois
Gambie	12 mois
Ghana	12 mois
Guinée	12 mois
Guinée-Bissau	12 mois
République islamique d'Iran	12 mois
Israël	12 mois
Irak	12 mois
Jordanie	12 mois
Kenya	12 mois
Koweït	12 mois
Liban	12 mois
Lesotho	12 mois
Libéria	12 mois
Libye	12 mois
Madagascar	12 mois
Malawi	12 mois
Mali	12 mois
Mauritanie	12 mois
Maurice	12 mois
Mayotte	12 mois
Maroc	12 mois
Mozambique	12 mois
Namibie	12 mois
Niger	12 mois
Nigeria	12 mois
Oman	12 mois
Territoire palestinien occupé	12 mois
Qatar	12 mois



Rwanda	12 mois
Sainte-Hélène	12 mois
Arabie saoudite	12 mois
São Tomé-et-Principe	12 mois
Sénégal	12 mois
Seychelles	12 mois
Sierra Leone	12 mois
Somalie	12 mois
Afrique du Sud	12 mois
Soudan	12 mois
Swaziland	12 mois
République arabe syrienne	12 mois
République unie de Tanzanie	12 mois
Togo	12 mois
Tunisie	12 mois
Ouganda	12 mois
Émirats arabes unis	12 mois
Sahara occidental	12 mois
Yémen	12 mois
Zambie	12 mois
Zimbabwe	12 mois

## Océanie

La période de garantie suivante pour les appareils mobiles s'applique en fonction du lieu d'achat de l'appareil. Les périodes de garantie pour les accessoires (y compris les accessoires livrés avec votre appareil mobile) sont décrites séparément dans les *Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions*.

<b>Pays/Région</b>	<b>Garantie</b>
Australie	12 mois
Île Christmas	12 mois
Îles Cocos (Keeling)	12 mois
Fidji	12 mois
Polynésie française	12 mois
Guam	12 mois
Îles Marshall	12 mois
États fédérés de Micronésie	12 mois
Nauru	12 mois
Nouvelle-Calédonie	12 mois
Nouvelle-Zélande	12 mois
Iles Mariannes du Nord	12 mois
Palaos	12 mois
Papouasie-Nouvelle-Guinée	12 mois
Îles Pitcairn	12 mois

Samoa	12 mois
Îles Salomon	12 mois
Tonga	12 mois
Tuvalu	12 mois
Vanuatu	12 mois
Wallis-et-Futuna	12 mois

## Océan Pacifique

La période de garantie suivante pour les appareils mobiles s'applique en fonction du lieu d'achat de l'appareil. Les périodes de garantie pour les accessoires (y compris les accessoires livrés avec votre appareil mobile) sont décrites séparément dans les *Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions*.

<b>Pays/Région</b>	<b>Garantie</b>
Kiribati	12 mois
Niue	12 mois
Île Norfolk	12 mois
Tokelau	12 mois

## Autres

La période de garantie suivante pour les appareils mobiles s'applique en fonction du lieu d'achat de l'appareil. Les périodes de garantie pour les accessoires (y compris les accessoires livrés avec votre appareil mobile) sont décrites séparément dans les *Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions*.

<b>Pays/Région</b>	<b>Garantie</b>
Géorgie du Sud et les Îles Sandwich du Sud	12 mois
Svalbard et Jan Mayen	12 mois
Îles Turques-et-Caïques	12 mois
Îles mineures éloignées des États-Unis	12 mois
Îles Vierges britanniques	12 mois
Îles Vierges (États-Unis)	12 mois

# Conditions de garanties spécifiques aux pays/régions

La période de garantie limitée pour les accessoires inclus avec votre appareil mobile est fixée à un (1) an à compter de la date d'achat initiale de votre appareil mobile, sauf indication contraire stipulée dans les conditions spécifiques du pays/de la région ou dans une carte de garantie séparée.

## Note

Dans un certain nombre de pays/régions, des informations complémentaires (notamment une carte de garantie valide) pourront vous être demandées.

## Extension de garantie limitée (Australie uniquement)

Outre la Garantie limitée de ce produit (énoncée dans la brochure relative aux informations importantes, livrée avec le produit ou disponible au format électronique), Sony Mobile Communications Inc., 4-12-3 Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002, Japan (« Sony Mobile Communications ») fournit une Extension de garantie limitée de 12 mois supplémentaires, dans les mêmes conditions que la garantie limitée (« Extension de garantie limitée »). La présente Extension de garantie limitée concerne exclusivement les produits importés en Australie par Sony Mobile Communications. Elle ne s'applique ni aux accessoires, ni aux batteries (autres que les batteries qui ne sont pas remplaçables par l'utilisateur). Aucune clause de la présente Extension de garantie limitée n'annule ni ne limite vos droits applicables selon le droit australien des consommateurs.

Pour l'intervention sous garantie en Australie, veuillez contacter 1300 650 050.

Nos produits sont livrés avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues d'après le Droit du consommateur australien. Si vous avez acheté votre produit en Australie, vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement pour une défaillance majeure, et à une compensation pour tout autre dommage ou perte raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit de faire réparer ou remplacer les produits si leur qualité laisse à désirer et que la défaillance ne correspond pas à une défaillance majeure.

## Garantie limitée pour la Chine continentale

Sous réserve des conditions de la présente Garantie limitée, Sony Mobile Communications Inc., 4-12-3 Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002, Japan ou sa filiale locale concernée garantit que cet appareil (téléphone, tablette ou accessoire) est exempt de vices de conception, de matériau et de fabrication au moment de son achat initial par un consommateur, et ce, pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'achat. Tous les accessoires d'origine livrés avec l'appareil sont garantis conformément à la directive 3R locale pour mobiles.

Si, pendant la période de garantie, l'appareil s'avère défectueux dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, et que la défaillance résulte d'un vice de matériau ou de fabrication, les distributeurs ou partenaires de maintenance agréés Sony Mobile de la région ou du pays d'achat de l'appareil procéderont, à leur discrétion, à la réparation, au remplacement ou au remboursement de l'appareil, conformément aux conditions décrites aux présentes, au droit du consommateur et à la directive 3R locale pour mobiles.

Vous risquez de perdre certains réglages personnels, téléchargements ou autres informations lorsque votre appareil est réparé ou remplacé. Actuellement, la législation applicable, d'autres réglementations ou des restrictions techniques risquent d'empêcher Sony Mobile d'effectuer une copie de sauvegarde de certains téléchargements. Sony Mobile n'assume aucune responsabilité en cas de perte d'informations de quelque sorte que ce soit et ne procédera à aucun remboursement pour ce type de pertes. Avant de confier votre appareil pour le faire réparer ou remplacer, veuillez systématiquement effectuer des copies de sauvegarde de toutes les informations stockées sur votre appareil, qu'il s'agisse de téléchargements, du calendrier ou des contacts.

Si Sony Mobile répare votre appareil, la réparation du défaut concerné sera couverte pendant la durée restante de la période de garantie initiale ou pendant une période de trente (30) jours à compter de la date de réparation, selon la durée qui sera la plus longue. La réparation peut être effectuée au moyen d'unités

équivalentes sur le plan fonctionnel. Les pièces ou les composants remplacés deviendront la propriété de Sony Mobile.

## Garantie limitée pour Hong Kong RAS

Sous réserve des conditions de la présente Garantie limitée, Sony Mobile Communications Inc., 4-12-3 Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002, Japan ou sa filiale locale concernée garantit que cet appareil (téléphone, tablette ou accessoire) est exempt de vices de conception, de matériau et de fabrication au moment de son achat initial par un consommateur, et ce, pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'achat. Tous les accessoires d'origine livrés avec l'appareil sont garantis pour une période de six (6) mois à compter de la date d'achat.

Si, pendant la période de garantie, cet appareil s'avère défectueux dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, et que la défaillance résulte d'un vice de conception, de matériau ou de fabrication, les distributeurs ou partenaires de maintenance agréés Sony Mobile de la région ou du pays d'achat de l'appareil produit procéderont, à leur discrétion, à la réparation, au remplacement ou au remboursement de l'appareil conformément aux conditions et modalités stipulées aux présentes.

### Note

Vous risquez de perdre certains réglages personnels, téléchargements ou autres informations lorsque votre appareil est réparé ou remplacé. Actuellement, la législation applicable, d'autres réglementations ou des restrictions techniques risquent d'empêcher Sony Mobile d'effectuer une copie de sauvegarde de certains téléchargements. Sony Mobile n'assume aucune responsabilité en cas de perte d'informations de quelque sorte que ce soit et ne procédera à aucun remboursement pour ce type de pertes. Avant de confier votre appareil pour le faire réparer ou remplacer, veuillez systématiquement effectuer des copies de sauvegarde de toutes les informations stockées sur votre appareil, qu'il s'agisse de téléchargements, du calendrier ou des contacts.

## Garantie limitée pour la région Taïwan

Sous réserve des conditions de la présente Garantie limitée, Sony Mobile Communications Inc., 4-12-3 Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002, Japan ou sa filiale locale concernée garantit que cet appareil (téléphone, tablette ou accessoire) est exempt de vices de conception, de matériau et de fabrication au moment de son achat initial par un consommateur, et ce, pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'achat. Tous les accessoires d'origine livrés avec l'appareil sont garantis pour une période de six (6) mois à compter de la date d'achat.

Si, pendant la période de garantie, cet appareil s'avère défectueux dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, et que la défaillance résulte d'un vice de conception, de matériau ou de fabrication, les distributeurs ou partenaires de maintenance agréés Sony Mobile de la région ou du pays d'achat de l'appareil produit procéderont, à leur discrétion, à la réparation, au remplacement ou au remboursement de l'appareil conformément aux conditions et modalités stipulées aux présentes.

### Note

Vous risquez de perdre certains réglages personnels, téléchargements ou autres informations lorsque votre appareil est réparé ou remplacé. Actuellement, la législation applicable, d'autres réglementations ou des restrictions techniques risquent d'empêcher Sony Mobile d'effectuer une copie de sauvegarde de certains téléchargements. Sony Mobile n'assume aucune responsabilité en cas de perte d'informations de quelque sorte que ce soit et ne procédera à aucun remboursement pour ce type de pertes. Avant de confier votre appareil pour le faire réparer ou remplacer, veuillez systématiquement effectuer des copies de sauvegarde de toutes les informations stockées sur votre appareil, qu'il s'agisse de téléchargements, du calendrier ou des contacts.

## Garantie limitée pour l'Inde

Sous réserve des conditions de la présente Garantie limitée, Sony Mobile Communications Inc., 4-12-3 Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002, Japan ou sa filiale locale concernée garantit que cet appareil (téléphone, tablette ou accessoire) est exempt de vices de conception, de matériau et de fabrication au moment de son achat initial par un consommateur, et ce, pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'achat. Pour les produits lancés à partir de 2018, tous les accessoires d'origine livrés avec l'appareil sont garantis pendant six (6) mois à compter de la date d'achat.

Si, pendant la période de garantie, cet appareil s'avère défectueux dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, et que la défaillance résulte d'un vice de conception, de matériau ou de fabrication, les distributeurs ou partenaires de maintenance agréés Sony Mobile de la région ou du pays d'achat de l'appareil produit procéderont, à leur discrétion, à la réparation, au remplacement ou au remboursement de l'appareil conformément aux conditions et modalités stipulées aux présentes.

#### Note

Vous risquez de perdre certains réglages personnels, téléchargements ou autres informations lorsque votre appareil est réparé ou remplacé. Actuellement, la législation applicable, d'autres réglementations ou des restrictions techniques risquent d'empêcher Sony Mobile d'effectuer une copie de sauvegarde de certains téléchargements. Sony Mobile n'assume aucune responsabilité en cas de perte d'informations de quelque sorte que ce soit et ne procédera à aucun remboursement pour ce type de pertes. Avant de confier votre appareil pour le faire réparer ou remplacer, veuillez systématiquement effectuer des copies de sauvegarde de toutes les informations stockées sur votre appareil, qu'il s'agisse de téléchargements, de l'agenda ou des contacts.

## Extension d'entretien dans l'Espace économique européen (EEE), en Suisse et en République de Turquie

Si vous avez acheté votre produit dans un pays / une région membre de l'Espace économique européen (EEE), en Suisse ou en Turquie et que ledit produit était prévu pour la vente dans l'EEE, en Suisse ou en Turquie, votre produit peut être réparé dans n'importe quel pays/région de l'EEE, en Suisse ou en Turquie en vertu des conditions de garantie qui prévalent dans le pays / la région dans lequel vous souhaitez le faire réparer, à condition qu'un produit identique soit vendu dans ledit pays par un distributeur agréé Sony Mobile. Pour savoir si votre produit est vendu dans le pays / la région dans lequel vous vous trouvez, contactez le Service Relation Consommateur Sony Mobile local. À noter qu'un certain nombre d'interventions peuvent ne pas être proposées ailleurs que dans le pays / la région de l'achat d'origine, par exemple en raison du fait que votre appareil peut présenter un aspect intérieur ou extérieur différent des modèles équivalents vendus dans les autres pays/régions. Veuillez également noter qu'il est parfois impossible de réparer des appareils simlockés.

## Informations particulières pour l'Espagne

En outre de la garantie limitée, le titulaire de la garantie bénéficie d'une garantie légale de deux (2) ans conformément aux dispositions du décret législatif royal n° 1/2007 du 16 novembre, portant adoption du texte révisé de la Loi générale sur la protection des consommateurs et utilisateurs et à d'autres lois complémentaires.

## Informations particulières pour le Portugal

Si vous avez acquis ce produit au Portugal, la garantie limitée offerte avec ce produit n'affecte pas les droits légaux des consommateurs. Ainsi, lorsque les consommateurs acquièrent ce produit au Portugal, ils ont droit à une garantie légale de deux (2) ans en vertu des conditions du décret-loi 67/2003 du 8 avril, modifié par le décret-loi n° 84/2008.

## Garantie limitée pour la République de Turquie

Sous réserve des conditions de la présente Garantie limitée, Sony Mobile Communications Inc., 4-12-3 Higashi-Shinagawa, Shinagawa-ku, Tokyo 140-0002, Japan ou sa filiale locale concernée garantit que cet appareil (téléphone, tablette ou accessoire) est exempt de vices de conception, de matériau et de fabrication au moment de son achat initial par un consommateur, et ce, pour une durée de deux (2) ans à compter de la date d'achat.

Si, pendant la période de garantie, cet appareil s'avère défectueux dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien, et que la défaillance résulte d'un vice de conception, de matériau ou de fabrication, les distributeurs ou partenaires de maintenance agréés Sony Mobile de la région ou du pays d'achat de l'appareil produit procéderont, à leur discrétion, à la réparation, au remplacement ou au remboursement de l'appareil conformément aux conditions et modalités stipulées aux présentes.

**Note**

Vous risquez de perdre certains réglages personnels, téléchargements ou autres informations lorsque votre appareil est réparé ou remplacé. Actuellement, la législation applicable, d'autres réglementations ou des restrictions techniques risquent d'empêcher Sony Mobile d'effectuer une copie de sauvegarde de certains téléchargements. Sony Mobile n'assume aucune responsabilité en cas de perte d'informations de quelque sorte que ce soit et ne procédera à aucun remboursement pour ce type de pertes. Avant de confier votre appareil pour le faire réparer ou remplacer, veuillez systématiquement effectuer des copies de sauvegarde de toutes les informations stockées sur votre appareil, qu'il s'agisse de téléchargements, de l'agenda ou des contacts.

# Consignes pour une utilisation sûre et efficace



Les directives suivantes sont pour votre propre sécurité et pour éviter tout dysfonctionnement de l'appareil. Si vous n'êtes pas sûr que votre appareil fonctionne convenablement, faites-le vérifier par un partenaire de maintenance agréé Sony Mobile avant de l'utiliser.

## Entretien et utilisation de votre appareil

### Avertissement

N'utilisez en aucun cas un appareil défectueux, dont l'écran est fissuré ou dont le couvercle arrière est relativement cabossé, par exemple, au risque d'entraîner des blessures ou des dommages supplémentaires. Veuillez contacter un partenaire de maintenance Sony Mobile agréé afin que l'appareil défectueux soit examiné.

- Il est conseillé de protéger votre appareil avec un étui de la marque Sony ou une protection adaptée à votre modèle Xperia™. L'utilisation d'un film de protection d'une autre marque peut empêcher le bon fonctionnement de votre appareil en couvrant les capteurs, les objectifs, les haut-parleurs ou les micros. Cela peut également entraîner l'annulation de la garantie.
- Soyez vigilant quant à l'endroit où vous posez votre appareil. Évitez d'exposer l'écran à une pression excessive. Lorsque l'appareil est placé dans une poche de pantalon par exemple, vous risquez de le plier en vous asseyant dessus ou en vous penchant trop vite. Ce type de pression risque de fissurer l'écran.
- Vous pouvez utiliser l'appareil dans certains environnements humides ou poussiéreux. Veillez toutefois à l'utiliser en accord avec ses limitations d'usage et de son indice de protection (indice IP). Les conditions pouvant excéder l'indice IP de l'appareil incluent les environnements trop humides, en eaux profondes, à trop grande pression liquide ou exposés à une poussière excessive.
- Utilisez uniquement un chiffon doux pour nettoyer l'appareil.
- Prenez soin de votre appareil et ne l'exposez pas à des températures extrêmes (chaudes ou froides). N'utilisez pas votre appareil à une température inférieure à -10 °C(+14 °F) ou supérieure à +35 °C(+95 °F).
- Ne tenez pas l'appareil à proximité d'une flamme ou d'une cigarette allumée.
- Seuls les partenaires de maintenance agréés Sony Mobile sont habilités à intervenir sur votre appareil. Ne tentez pas de démonter votre appareil.
- Cessez d'utiliser votre appareil ou désactivez sa fonctionnalité d'émission radio lorsque vous y êtes invité.
- Votre appareil génère de la chaleur lorsque vous l'utilisez ou qu'il est en charge. Pour prévenir tout risque d'irritation ou de gêne dû à cette chaleur, évitez les contacts prolongés avec la peau et assurez-vous que l'endroit où vous vous trouvez est suffisamment aéré. Utilisez une oreillette pour les longues communications téléphoniques.
- Ce produit (y compris les accessoires) comporte un ou des aimants. L'ingestion d'aimant(s) peut présenter un grave danger comme un risque d'étouffement ou des lésions intestinales. En cas d'ingestion d'aimant(s), consultez immédiatement un médecin. Éloignez ce produit des enfants ou d'autres personnes encadrées pour éviter une ingestion accidentelle.
- Ce produit (y compris les accessoires) comporte un ou des aimants qui peuvent perturber les stimulateurs cardiaques, les valves de dérivation programmables pour le traitement de l'hydrocéphalie ou d'autres appareils médicaux. Ne placez pas ce produit près de personnes utilisant ce type d'appareil médical. Consultez votre médecin avant d'utiliser ce produit si vous utilisez ce type d'appareil médical.

## Rappel de soins de santé pour la vue (Taïwan)

Sony Mobile se souciant de votre santé, veillez à préserver vos yeux, ne laissez pas la fatigue oculaire vous emparer. Un bon conseil : une utilisation excessive peut entraîner une perte de la vue. Nous vous recommandons de prendre les précautions suivantes :

- 1 Faire une pause de 10 minutes toutes les demi-heures d'utilisation.
- 2 Les enfants de deux ans et moins ne doivent pas regarder l'écran. Pour les plus de deux ans, la durée de visualisation à l'écran ne doit pas dépasser une heure par jour.

## Appels d'urgence

Les appels ne peuvent pas être garantis dans toutes les conditions. Ne comptez jamais uniquement sur les appareils mobiles pour vos communications essentielles. Les appels peuvent ne pas être possibles dans toutes les zones, sur tous les réseaux ou lorsque certains services réseau et/ou certaines fonctions des appareils mobiles sont utilisés.

### Note

Certains appareils ne prennent pas en charge les appels vocaux, notamment les appels d'urgence.

## Mise en charge

L'utilisation d'appareils de recharge de marques autres que Sony peut poser de graves problèmes de sécurité.

- Ne raccorder le chargeur qu'aux sources d'alimentation indiquées sur l'appareil.
- Chargez la batterie à des températures comprises entre +5 °C (+41 °F) et +35 °C (+95 °F).
- En cas de chargement de votre appareil à l'aide du câble USB, assurez-vous que le câble USB est positionné de manière à ce que l'on ne puisse pas le piétiner, trébucher dessus ou autrement l'exposer à des dommages ou à des contraintes.
- Débranchez l'alimentation lorsque l'appareil est complètement chargé. Lorsqu'une source d'alimentation électrique est raccordée, la batterie s'épuise légèrement.
- Retirez le chargeur de la prise en le tenant par l'adaptateur plutôt que par le câble USB. Cela réduit le risque d'endommagement du câble.
- Débranchez le chargeur avant de le nettoyer pour réduire le risque de choc électrique.
- Ne pas utiliser à l'extérieur ou dans des endroits humides.

### Avertissement

Ne pas essayer de bricoler ou de modifier la fiche ou le câble USB. Ne pas forcer sur la fiche si elle ne rentre pas dans une prise de courant, car cela pourrait provoquer un choc électrique. Demandez à un électricien compétent d'installer le type de prise approprié.

## Batterie

Une batterie rechargeable a une durée de vie importante si elle est utilisée correctement. La capacité des batteries neuves ou inutilisées peut être réduite à court terme.

- Pour assurer une capacité optimale de la batterie, utilisez-la à température ambiante. La capacité de la batterie sera moindre si vous l'utilisez dans des conditions de température froides.
- Charger complètement la batterie avant la première utilisation.
- Seuls les partenaires de maintenance Sony Mobile agréés peuvent retirer ou remplacer des batteries intégrées.



La période d'utilisation sans risque pour l'environnement (EPUP) d'une batterie est de 5 ans.

## Carte mémoire

Si l'appareil est livré avec une carte mémoire amovible, celle-ci est généralement compatible avec l'appareil acheté, mais peut ne pas l'être avec d'autres appareils ou avec les fonctionnalités de leurs cartes mémoire. Vérifiez la compatibilité des autres appareils avant tout achat ou utilisation. Si l'appareil est équipé d'un lecteur de carte mémoire, vérifiez la compatibilité de la carte mémoire avant de l'acheter ou de l'utiliser.

Les cartes mémoire sont généralement formatées avant expédition. Pour reformater la carte mémoire, utilisez un appareil compatible. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au mode d'emploi de l'appareil ou contacter le Centre relation consommateur compétent de Sony Mobile.

## Précautions relatives à l'utilisation de la carte mémoire

- Ne pas exposer la carte mémoire à de l'humidité.
- Ne pas toucher les bornes avec votre main ou tout objet métallique.



- Ne pas frapper ni plier la carte mémoire.
- Ne pas essayer de démonter ou de modifier la carte mémoire.
- Ne pas utiliser et ne pas stocker de carte mémoire dans des endroits humides ou corrosifs, ni les exposer à des niveaux de chaleur excessive, comme dans une voiture fermée en été, à la lumière directe du soleil ou à proximité d'un appareil chauffant, etc.
- Ne pas laisser la saleté, la poussière ou des corps étrangers s'infiltrer dans le logement pour carte mémoire.
- Veuillez vérifier que la carte mémoire est bien insérée. En cas d'insertion partielle de la carte mémoire, celle-ci peut ne pas fonctionner convenablement.
- Nous vous recommandons d'effectuer une copie de sauvegarde des données importantes. Nous ne sommes pas responsables des pertes ou dommages occasionnés sur les contenus que vous stockez sur la carte mémoire.
- Ne pas retirer la carte mémoire lorsque l'appareil est allumé. Les données enregistrées peuvent être endommagées ou perdues si vous les supprimez lorsque l'appareil est allumé.

## Carte SIM

Ne pas insérer de carte SIM incompatible avec le logement prévu pour carte SIM, car vous risqueriez d'endommager votre carte SIM ou votre appareil de manière permanente. Si un adaptateur est nécessaire pour l'insertion dans votre propre appareil ou dans un autre appareil, n'insérez pas la carte SIM directement sans l'adaptateur requis.

### Note

Remarque : Sony Mobile n'offre aucune garantie ni ne saurait être tenue pour responsable des dommages occasionnés par l'utilisation de cartes SIM incompatibles ou modifiées.

## Antenne

L'utilisation de dispositifs d'antenne non commercialisés par Sony Mobile risque d'endommager l'appareil mobile, de réduire les performances et d'obtenir des niveaux de débit d'absorption spécifique (DAS) supérieurs aux limites fixées. Ne couvrez pas l'antenne avec votre main, car cela affecterait la qualité des appels et les niveaux de puissance, et pourrait raccourcir les temps de conversation et de veille.

## Atmosphères potentiellement explosives

C'est un phénomène rare, mais sachez que votre appareil électronique peut générer des étincelles. Des étincelles dans des zones potentiellement explosives peuvent provoquer une explosion ou un incendie susceptible d'occasionner tout dommage corporel ou décès. Les zones présentant une atmosphère potentiellement explosive sont souvent, mais pas toujours, clairement indiquées.

- Éteignez votre appareil lorsque vous vous trouvez dans une zone présentant un risque d'explosion.
- Ne pas utiliser l'appareil dans un environnement présentant un risque d'explosion, notamment une station-service, un dépôt de carburant, une usine de produits chimiques ou toute autre zone présentant un risque d'incendie ou d'explosion.
- Ne pas charger l'appareil à proximité de matériaux inflammables, car il pourrait chauffer et provoquer un incendie.

## Zones de dynamitage

Éteignez tous vos appareils électroniques dès lors que vous vous retrouvez dans une zone de dynamitage ou dans des zones présentant l'avertissement « **Éteindre la radio bidirectionnelle** » afin d'éviter toute interférence avec les opérations de dynamitage. Les équipes de construction font souvent appel à des dispositifs RF télécommandés pour déclencher des explosifs.

## Accessoires

Les accessoires peuvent influencer les expositions aux hautes fréquences, les performances de la radio, le niveau sonore, la sécurité électrique et d'autres domaines.

Sony Mobile ne teste pas les accessoires tiers et la garantie ne couvre pas les défaillances de l'appareil occasionnées par l'utilisation de tels accessoires. Les accessoires et les pièces tiers peuvent présenter des risques pour votre santé ou votre sécurité. Les accessoires tiers peuvent réduire les performances, endommager l'appareil, provoquer un incendie, un choc électrique ou un dommage corporel. L'utilisation d'accessoires tiers peut entraîner des niveaux de DAS différents de ceux rapportés.

- Utiliser uniquement des accessoires Sony d'origine de cette marque destinés à une utilisation avec cet appareil.
- Faire uniquement appel à des partenaires de maintenance agréés Sony Mobile.
- Ne portez pas/n'utilisez pas un casque Bluetooth d'une manière inconfortable ou qui mette l'appareil sous pression.

## Appareils médicaux personnels

Les appareils mobiles et les appareils équipés d'émetteurs radio peuvent gêner le fonctionnement de certains équipements médicaux implantés. Pour une utilisation de l'appareil à proximité de dispositifs médicaux personnels, veuillez poser la question à un médecin et au fabricant de ces dispositifs médicaux.

- Avant d'utiliser l'appareil à proximité de stimulateurs cardiaques ou d'autres dispositifs médicaux, veuillez consulter le personnel médical compétent et lire les instructions du fabricant de tout dispositif médical concerné.
- Si vous vous trouvez à proximité d'un stimulateur cardiaque ou de tout autre dispositif médical, voire dans un hôpital, ou si vous portez un stimulateur cardiaque ou un implant cochléaire, ou encore si vous utilisez une prothèse auditive, veuillez consulter un médecin agréé et vous reporter aux instructions communiquées par le fabricant de tout dispositif médical concerné avant d'utiliser l'appareil.
- Veuillez conserver une distance minimale de 15 cm (6 pouces) entre votre appareil et le dispositif médical afin de réduire les risques d'interférences.
- Veuillez éteindre l'appareil si vous soupçonnez la présence d'interférences.
- Si vous êtes doté d'un stimulateur cardiaque, ne transportez pas votre appareil dans la poche sur votre poitrine.

## Conduite

Dans certains cas, les constructeurs automobiles peuvent interdire l'utilisation d'appareils mobiles dans leurs véhicules à moins d'utiliser un kit mains libres avec une antenne externe.

- Vérifiez auprès du représentant du fabricant du véhicule pour vous assurer qu'un appareil mobile ou un kit mains libres Bluetooth n'affectera pas les systèmes électroniques du véhicule.
- Restez toujours concentré sur la route et respectez les lois locales concernant l'utilisation d'appareils mobiles pendant la conduite.
- Ne placez votre appareil et n'installez pas d'équipements de télécommunication sans fil dans la zone située au-dessus de l'airbag de votre voiture.
- N'utilisez pas la fonctionnalité GPS d'une manière qui pourrait vous distraire lorsque vous conduisez.

## Fonctions de localisation/GPS

Un certain nombre d'appareils proposent des fonctions géodépendantes/GPS. La fonctionnalité de géolocalisation est fournie « en l'état » et « avec tous les défauts ». Sony Mobile n'établit aucune déclaration ni aucune garantie en ce qui concerne l'exactitude de ce type d'informations de localisation.

L'utilisation par l'appareil d'informations géodépendantes peut ne pas être continue ou exempte d'erreurs, et peut également dépendre de la disponibilité du service réseau. Veuillez noter que la fonctionnalité peut être réduite, voire empêchée, à certains endroits (p. ex. à l'intérieur des immeubles ou dans les zones adjacentes aux immeubles).

## Mode avion

Les fonctionnalités Bluetooth et réseau local sans fil (WLAN), si disponibles dans l'appareil, peuvent être activées en mode Avion, bien qu'elles puissent être interdites à bord des aéronefs ou dans d'autres zones

excluant toutes transmissions radio. Dans de tels environnements, veuillez demander toute autorisation appropriée avant d'activer les fonctionnalités Bluetooth ou WLAN, même en mode Avion.


## Logiciels malveillants

Un logiciel malveillant (malware) est un logiciel susceptible d'endommager l'appareil. Les logiciels malveillants ou applications nuisibles peuvent être des virus, des vers, des logiciels espions ou d'autres programmes indésirables. Même si l'appareil applique des mesures de sécurité pour résister à ces intrus, Sony Mobile ne peut garantir ou affirmer que l'appareil sera hermétique à toute intrusion de logiciel malveillant. Vous pouvez cependant réduire le risque d'attaques par des logiciels malveillants en faisant preuve de prudence lors du téléchargement de contenus et de l'acceptation d'applications, en veillant à ne pas ouvrir ou répondre aux messages provenant de sources inconnues, en utilisant des services de confiance pour accéder à Internet, et en ne téléchargeant sur l'appareil que des contenus provenant de sources connues et fiables.


## Protection des informations personnelles

Effacez toutes vos données personnelles avant de vous débarrasser de l'appareil. Pour effacer les données, procédez à une réinitialisation générale. La suppression des données de la mémoire de l'appareil ne garantit pas qu'elles ne pourront pas être récupérées. Sony Mobile ne garantit pas que les informations ne pourront pas être récupérées et n'assume aucune responsabilité en cas de divulgation des informations, même après une réinitialisation générale.


## Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie (applicable dans les pays de l'Union Européenne et dans les autres pays disposant de systèmes de collecte sélective)

 Ce symbole, apposé sur le produit ou sur son emballage, indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. En revanche, il doit être rapporté à un point de collecte approprié pour le recyclage des équipements électriques et électroniques. En vous assurant que ce produit est bien mis au rebut de façon appropriée, vous participez activement à la prévention des conséquences négatives que leur mauvais traitement pourrait provoquer sur l'environnement et sur la santé humaine. Le recyclage des matériaux contribue par ailleurs à la préservation des ressources naturelles. Pour toute information complémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre municipalité, votre déchetterie locale ou le point de vente où vous avez acheté le produit.

## Mise au rebut d'appareils électriques et électroniques et de batteries en fin de vie (pour les clients en Chine)

 Pour éviter toute pollution environnementale, débarrassez-vous des déchets conformément aux exigences des lois et règlements locaux en vigueur.

## Mise au rebut d'appareils électriques et électroniques en fin de vie (applicable en république d'Inde)

 Ce symbole indique que ce produit et ses composants, consommables, pièces ou pièces de rechange ne doivent pas être mis au rebut avec des déchets ménagers ni jetés à la poubelle. Les propriétaires doivent jeter leurs produits au point de collecte le plus proche pour le recyclage des appareils électriques et électroniques. Votre coopération facilitera la mise au rebut adéquate de l'équipement et empêchera les conséquences et risques potentiellement négatifs pour l'environnement et la santé humaine. En effet, la mauvaise manipulation, la rupture accidentelle, l'endommagement et/ou le recyclage non conforme des déchets électroniques pourraient être

nuisibles. Le recyclage des matériaux contribue par ailleurs à la préservation des ressources naturelles.

Pour toute information supplémentaire au sujet du recyclage de ce produit, vous pouvez contacter votre mairie, votre déchetterie ou le magasin dans lequel vous avez acheté le produit. N'hésitez pas à composer le numéro vert de notre société en Inde pour obtenir de l'aide.

Appel gratuit : 1800-103-7799

Pour plus d'informations sur le recyclage des produits, rendez-vous sur le site [www.sony.co.in](http://www.sony.co.in)

## **Restriction de l'utilisation de substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques (applicable en république d'Inde)**

Ce produit et ses composants, consommables, pièces ou pièces de rechange respectent la restriction en matière de substances dangereuses des directives de prise en charge des déchets électroniques en vigueur en Inde. Les concentrations maximales admissibles des substances soumises à cette restriction sont de 0,1 % par poids de matière homogène pour le plomb, le mercure, le chrome hexavalent, les polybromobiphényles (PBB) et les polybromodiphényléthers (PBDE), et de 0,01 % par poids de matière homogène pour le cadmium, à l'exception des exemptions définies dans l'annexe II des directives susmentionnées.

## **Avertissement relatif au volume sonore**



Afin d'écartier le risque de lésion auditive, l'appareil ne doit pas être utilisé à un volume sonore excessif pendant des périodes prolongées.

## **Pour un appareil doté d'un émetteur laser et des circuits de commande correspondants**

Pour les appareils dotés de la mise au point automatique utilisant la technologie laser :

La puissance de sortie laser a été conçue de sorte à répondre aux limites de sécurité des lasers de classe 1, dans toutes les conditions raisonnablement prévisibles, y compris les défaillances isolées, conformément à la norme CEI 60825-1:2014 (3e édition).

## **Appareils dotés de fonctionnalités de visualisation 3D**

Lors de la visualisation d'images 3D prises à l'aide d'un appareil prenant en charge la visualisation 3D, vous pourrez ressentir une certaine indisposition sous forme de fatigue oculaire, d'épuisement ou de nausée en cas de visualisation des images sur un moniteur compatible 3D. Pour prévenir ces symptômes, nous vous recommandons de prendre régulièrement des pauses. Toutefois, vous devez déterminer vous-même la durée et la fréquence des pauses souhaitées, car elles sont variables d'une personne à l'autre. Si vous ressentez une quelconque indisposition, arrêtez de visualiser les images 3D jusqu'à ce que vous vous sentiez mieux, puis consultez un médecin au besoin. Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter au mode d'emploi fourni avec l'appareil 3D ou le logiciel 3D que vous utilisez avec cet appareil.

## **Terminaux TTY aux États-Unis**

Vous pouvez utiliser votre terminal TTY avec votre appareil Sony Mobile. Pour plus d'informations sur l'accessibilité et les solutions disponibles pour les personnes ayant des besoins particuliers, consultez la page [blogs.sonymobile.com/about-us/sustainability/accessibility/overview/](http://blogs.sonymobile.com/about-us/sustainability/accessibility/overview/) ou contactez Sony Mobile au 1-855-806-8464.

## Déclaration de substances



Lorsque l'appareil fonctionne dans les conditions spécifiées dans la documentation associée, la période de protection de l'environnement (EPUP) est de 10 ans.

### Nom et contenu des substances dangereuses des produits électriques et électroniques

Nom	Substances dangereuses					
	Plomb (Pb)	Mercure (Hg)	Cadmium (Cd)	Chrome hexavalent (Cr(VI))	Diphényle polybromé (PBB)	Polybromodiphényléthers (PBDE)
Appareil	X	0	0	0	0	0
Batterie	X	0	0	0	0	0
Accessoires et chargeurs	X	0	0	0	0	0

Ce formulaire a été élaboré conformément aux conditions stipulées dans la norme SJ/T 11364.

0 : indique que cette substance dangereuse contenue dans tous les matériaux homogènes de cette pièce est inférieure à l'exigence limitative de la norme GB/T 26572.

X : indique que cette substance dangereuse contenue dans au moins un matériau homogène utilisé pour cette pièce est inférieure à l'exigence limitative de la norme GB/T 26572. (Actuellement, aucune technologie alternative n'est disponible.)

## Remarque importante

Cet appareil est conforme aux spécifications techniques ETSI TS 123.038 V8.0.0 et ETSI TS 123.040 V8.1.0 qui comprennent tous les caractères turcs.

# À propos de l'exposition aux RF et des débits d'absorption spécifiques (DAS)

## Exposition aux RF et débits d'absorption spécifiques (DAS)

Les informations relatives au DAS sont communiquées aux résidents des pays ayant adopté les limites DAS recommandées par la Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants (ICNIRP) ou par l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IEEE). L'ICNIRP spécifie une limite DAS de 2 W/kg en moyenne sur dix (10) grammes de tissu corporel, tandis que l'IEEE spécifie une limite DAS de 1,6 W/kg en moyenne sur un (1) gramme de tissu corporel. Ces exigences s'appuient sur des directives scientifiques préconisant des marges de sécurité destinées à garantir la sécurité de tout un chacun, quels que soient son âge et son état de santé.

Les valeurs et les distances de test DAS diffèrent en fonction de la méthode de mesure employée, de l'appareil testé (téléphone ou tablette) et de l'éventuelle utilisation de la fonctionnalité de point d'accès Wi-Fi, mais seules les valeurs DAS les plus élevées sont présentées.

Selon l'OMS (Organisation mondiale de la santé), les données scientifiques actuelles n'exigent pas la prise de mesures de précaution particulières pour utiliser des téléphones portables et des tablettes. Pour obtenir de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter le site [who.int/emf](http://who.int/emf) et vous reporter à la fiche d'information n° 193 [who.int/mediacentre/factsheets/fs193](http://who.int/mediacentre/factsheets/fs193) sur les champs électromagnétiques et la santé publique : téléphones mobiles. Des informations complémentaires sur le DAS sont également disponibles sur le site Web Mobile Manufacturers Forum EMF sur la page [emfexplained.info](http://emfexplained.info).

Pour de plus amples informations sur les expositions aux ondes radio électriques (DAS) spécifiques par région, veuillez choisir votre région :

### Canada, Guam, Porto Rico, États-Unis et les Îles Vierges (CA, GU, PR, US, VI)

Cet appareil est certifié conforme aux exigences gouvernementales relatives à l'exposition aux ondes radio. Aux États-Unis et au Canada, la limite DAS pour les appareils utilisés par le grand public est de 1,6 watt/kilogramme (W/kg) en moyenne sur un gramme de tissu. Cette norme intègre une marge de sécurité afin de fournir une protection supplémentaire aux utilisateurs et de tenir compte d'éventuels écarts de mesure.

### Inde (IN)

Cet appareil a été conçu pour être conforme aux exigences de sécurité applicables en matière d'exposition aux ondes radioélectriques, conformément à la norme indienne applicable en matière de DAS (se reporter à la note ministérielle n° 18-10/2008-IP, État indien, ministère de la communication et des TI, département des télécommunications, promotion des investissements), qui prévoit que le niveau de DAS des appareils mobiles doit être limité à 1,6 Watt/Kg, en moyenne pour une masse de 1 gramme de tissu corporel.

Pour plus d'informations sur le DAS (débit d'absorption spécifique) et l'exposition aux fréquences radio, rendez-vous sur : [blogs.sonymobile.com/about-us/sustainability/health-and-safety/sar/](http://blogs.sonymobile.com/about-us/sustainability/health-and-safety/sar/).

### Avis d'utilisation

- Il est recommandé d'utiliser un kit mains libres sans fil (casque, écouteurs) muni d'un émetteur Bluetooth à faible consommation pour passer tout appel.
- Il est recommandé d'utiliser un appareil mobile dont le débit d'absorption spécifique (DAS) est conforme aux exigences de sécurité applicables.
- Pour les enfants, adolescents et femmes enceintes, il est recommandé de limiter chaque appel ou d'envoyer un texto à la place.
- Utilisez l'appareil mobile dans une zone présentant une bonne qualité de signal.
- Pour les personnes utilisant des implants médicaux actifs, il est recommandé de maintenir l'appareil mobile à 15 cm de distance au minimum de l'implant lors de son utilisation.

## Israël (IL)

Ces informations sont principalement basées sur les informations publiées par les autorités officielles de l'État d'Israël (ministère de la Santé, ministère de la Protection de l'environnement et ministère de la Communication). Il est recommandé de se renseigner sur le site Web du ministère de la Santé et d'agir conformément à ses recommandations. L'adresse Web est *www.health.gov.il*.

### **Bulletin sur les rayonnements émis par les dispositifs d'utilisateur final de radiotéléphone mobile (ci-après : « appareil cellulaire ») - Résumé des directives du ministère de la Santé**

- Utilisez un casque ou des écouteurs personnels raccordés par câble (et non pas sans fil).
- Gardez l'appareil cellulaire à distance de votre corps.
- Limitez le volume et la durée d'utilisation.
- Évitez d'utiliser l'appareil dans les zones où le signal est faible.
- Évitez d'utiliser l'appareil dans des endroits tels que les ascenseurs et les trains, où le blindage électromagnétique provoque des interférences de réception.
- Évitez d'utiliser l'appareil en conduisant et respectez toujours les dispositions légales.
- Respectez les règles avec une prudence particulière en présence d'enfants et expliquez-leur soigneusement comment utiliser un appareil cellulaire en toute sécurité.
- Limitez l'utilisation des appareils cellulaires par les enfants.
- Utilisez des accessoires qui réduisent l'exposition aux radiations, tel qu'un haut-parleur ou un casque à raccorder par câble (et non pas sans fil).
- Attention, les dommages, réparations ou modifications apportées à la configuration d'origine de tout appareil cellulaire peuvent altérer le niveau de rayonnement émis.

### **Qu'est-ce qu'un appareil cellulaire ?**

Un appareil cellulaire permet une communication électronique sans fil via des ondes radio électriques. À cette fin, l'appareil est équipé d'un récepteur et d'un émetteur qui maintiennent leur connexion avec le poste de base le plus proche se trouvant dans les environs de la localisation des antennes d'émission et de réception du signal radio électrique.

Les antennes du poste de base ainsi que l'appareil cellulaire produisent une émission radio électrique en cas de communication cellulaire. Le niveau de rayonnement émis par l'appareil cellulaire est inférieur à celui émis par le centre de transmission cellulaire (site cellulaire), mais comme il est normalement maintenu à proximité du corps de l'utilisateur, l'énergie radioélectrique est directement absorbée par l'antenne de l'appareil cellulaire. L'appareil fonctionne dans une plage de fréquences de 800 à 2 200 MHz. La sortie maximale de la plupart des appareils cellulaires actuellement utilisés est de 0,6 watt.

### **Qu'est-ce qu'une émission radioélectrique ?**

Le rayonnement s'entend du déplacement de l'énergie à travers l'espace ou la matière. Les rayonnements peuvent être classés comme suit en fonction du niveau d'énergie transmise :

- Rayonnement ionisant (transportant suffisamment d'énergie pour modifier la structure des atomes ou des molécules en libérant des électrons, par exemple des rayons X)
- Rayonnement non ionisant (qui ne transporte pas assez d'énergie pour modifier la structure des atomes ou des molécules, par exemple les ondes radio)

Les ondes radio sont des ondes électromagnétiques non ionisantes, dont la fréquence est inférieure à celle de la lumière visible, des rayons X ou des rayons gamma.

### **Le niveau de rayonnement émis par l'appareil**

Lors de l'utilisation d'un appareil cellulaire, l'exposition de la tête de l'utilisateur aux ondes radio est relativement élevée. Le niveau d'exposition au rayonnement émis par les appareils cellulaires repose sur une unité de mesure appelée DAS (débit d'absorption spécifique) qui décrit la quantité d'énergie par rayonnement absorbée par unité de masse de tissu, comme le corps humain. Lorsqu'il est mesuré, le DAS est exprimé en W/kg ou en mW/g.

Les fabricants effectuent des tests de niveau DAS, lorsqu'un appareil complet et entièrement fonctionnel est testé en laboratoire. Le niveau de DAS réel émis par les appareils varie dans les faits. Généralement, plus l'appareil cellulaire est proche de l'antenne du poste de base, plus le niveau de DAS émis est faible par

rapport au cas où l'appareil cellulaire est plus éloigné de l'antenne du poste de base ou si la réception du signal dans un emplacement donné est mauvaise.

Le processus de mesure de DAS est très compliqué et seuls quelques laboratoires dans le monde sont compétents pour effectuer ces tests de DAS. Les fabricants d'appareils cellulaires sont tenus de soumettre leurs appareils à des tests rigoureux de DAS (pour une capacité de transmission maximale) conformément à la réglementation américaine ou européenne, et ce, en précisant le niveau de DAS maximal mesuré.

En raison de la complexité du test, l'appareil ne subit pas de tests périodiques de DAS. Le niveau de DAS de l'appareil peut varier, tel que mesuré à l'origine, à tout moment du cycle du produit en raison de dommages éventuels, de travaux de maintenance réalisés ou de toute modification apportée à sa configuration d'origine.

Le niveau maximal d'émission permis par une ressource d'appareil cellulaire dans le Règlement sur la protection du consommateur (Informations sur les rayonnements non ionisants émis par les téléphones cellulaires) 5762 - 2002 est de 2 watts par kilogramme (W/kg) prélevé sur 10 g de tissu, conformément à la méthode de mesure européenne, et 1,6 W/kg prélevé sur une masse de 1 gramme de tissu selon la méthode de mesure américaine.

#### Note

Le niveau de DAS maximum émis par cet appareil renvoie aux méthodes de transmission utilisées en Israël.

### Questions de santé et de sécurité

L'utilisation d'appareils cellulaires, et en particulier leur lien avec le cancer, pourrait avoir des conséquences néfastes pour la santé, depuis que la technologie cellulaire est devenue accessible au public dans les années 1980.

Les résultats de la première étude ont été publiés en 1996 et les résultats de plusieurs autres études ont été publiés par la suite au début du 21<sup>e</sup> siècle. En règle générale, ces études ne révélaient pas une hausse du risque d'apparition de tumeurs chez les utilisateurs, mais tous les rapports suggéraient que la période de latence représentée dans ces études était insuffisante pour évaluer le lien éventuel entre l'exposition à une émission RF d'appareils cellulaires et le développement de cancer dans les zones du corps exposées à cette émission.

Plusieurs études, y compris l'étude INTERPHONE coordonnée par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), ont été publiées au cours de la dernière décennie. 18 centres à travers le monde ont participé à l'étude. Leur analyse exhaustive a mis en évidence une hausse du risque de cancer chez les personnes utilisant un appareil cellulaire depuis plus de 10 ans, chez les personnes déclarant avoir tenu un appareil cellulaire du côté où la tumeur s'est développée et chez les personnes relevant de la catégorie d'utilisation la plus élevée.

La communauté scientifique est partagée quant à la question de savoir si ces résultats sont authentiques ou s'ils découlent de problèmes de méthodes. Quoi qu'il en soit, il convient de mentionner que la durée maximale et l'ampleur de l'utilisation représentées dans ces études sont limitées par rapport à l'utilisation actuelle des appareils cellulaires (une période de latence pouvant aller jusqu'à 12 ans et 2 à 2,5 heures par mois). déclarée, par exemple, par la moitié des participants à l'étude INTERPHONE).

Ces études ont porté sur les risques découlant de l'exposition et de l'utilisation du dispositif d'utilisateur final, et non sur l'exposition environnementale aux rayonnements émis par les postes de base et autres dispositifs émettant des rayonnements.

Les incertitudes pesant sur les risques pour la santé, d'une part, et la vaste exposition de la population (y compris les enfants), d'autre part, ont amené la plupart des pays du monde à prendre des mesures préventives concernant l'exposition aux rayonnements émis par la technologie cellulaire.

En mai 2011, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), qui fait partie de l'Organisation mondiale de la santé, a classé les champs électromagnétiques de radiofréquences dans la catégorie B2 cancérigène pour l'homme (éventuellement cancérigène). Il a dès lors exprimé son soutien sans équivoque en faveur d'une approche de prudence préventive à cet égard.

La position du ministère de la Santé est que, compte tenu des conclusions de l'étude actuelle, il convient de continuer à respecter le principe de prudence préventive.



## **Recommandations du ministère de la Santé concernant l'utilisation d'appareils cellulaires**

Le ministère de la Santé adopte généralement les directives définies par la plupart des organismes internationaux qui recommandent le principe de « prudence » lors de l'utilisation d'appareils cellulaires. Conformément à ces directives, le ministère de la Santé a formulé les recommandations suivantes :

- Utiliser un casque ou des écouteurs connectés à un haut-parleur / par câble (non sans fil) et les maintenir à distance du corps, en cas d'appels téléphoniques, réduit l'exposition aux émissions RF. Il est donc recommandé de tenir l'appareil à distance du corps et de ne pas le porter sur le corps si utilisé pour une communication téléphonique, par exemple à la ceinture, dans la poche ou suspendu à une lanière de cou. Réduire au minimum le nombre et la durée des appels passés à l'aide d'un appareil cellulaire est un autre moyen simple d'atténuer l'exposition.
- Le niveau de rayonnement émis augmente dans les endroits où la réception du signal est mauvaise (tels que ceux présentant relativement peu d'antennes ou d'endroits tels que les ascenseurs et les trains, où le blindage électromagnétique provoque des interférences de réception). Par conséquent, il convient d'éviter le recours à l'appareil pour les appels téléphoniques dans de telles zones. La qualité du signal est clairement indiquée par la barre de signal de l'appareil cellulaire, ce qui facilite l'identification d'un signal de mauvaise qualité.
- Il est particulièrement recommandé de faire preuve de prudence préventive chez les enfants, qui sont particulièrement susceptibles de développer un cancer en cas d'exposition à des facteurs cancérigènes. L'effet sur les enfants de l'exposition aux émissions RF par les appareils cellulaires n'a pas encore été étudié, car l'utilisation des appareils cellulaires par les enfants a commencé bien plus tard par rapport aux adultes. Il est recommandé de faire particulièrement attention aux enfants en raison de leur âge de développement physique et de leur sensibilité aux problèmes de santé, de l'augmentation attendue de l'espérance de vie (et par la suite de l'augmentation attendue de l'exposition cumulée et significative aux rayonnements émis, ainsi que de la morbidité à long terme), et des questions de déontologies qu'impliquent les décisions prises concernant les mineurs. Pour ces raisons, le ministère de la Santé recommande aux parents de limiter autant que possible l'exposition des enfants aux appareils cellulaires, de prendre en compte l'âge auquel un enfant peut commencer à utiliser ces appareils, de limiter cet usage et, dans tous les cas, d'insister scrupuleusement sur le recours à un casque, à des écouteurs ou à un haut-parleur connectés par câble (non sans fil) lors de l'utilisation de l'appareil cellulaire.
- Lors de la conduite, il est capital de limiter l'utilisation de l'appareil cellulaire et, dans tous les cas, de respecter la disposition 28b du Code de la route. Ce règlement stipule que : « lorsque le véhicule est en mouvement, le conducteur ne peut tenir un appareil téléphonique fixe ou portable et ne doit l'utiliser que par le biais d'un haut-parleur ; et ne doit pas envoyer ou lire de textos (SMS). » Selon cet alinéa, « un téléphone à haut-parleur est un appareil qui permet d'utiliser le téléphone sans le tenir, et dans le cas où le téléphone à haut-parleur fait partie de l'appareil téléphonique à proprement dit, ce dernier sera installé dans le véhicule de manière stable, empêchant ainsi son déclenchement. » Dans le cas d'un téléphone fixe installé dans le véhicule, il est recommandé d'installer une antenne externe et de privilégier une connexion par cordon entre le téléphone et le haut-parleur par rapport à un appareil sans fil Bluetooth.

### **L'effet des appareils cellulaires sur les dispositifs médicaux**

En règle générale, les dispositifs médicaux modernes sont bien protégés des expositions aux ondes radio. En principe, il est inutile de craindre un dysfonctionnement des dispositifs médicaux en raison d'interférences provoquées par l'exposition à des émissions de radiofréquences par des appareils cellulaires. Néanmoins, le ministère de la Santé recommande de tenir les appareils cellulaires à l'écart des appareillages médicaux (30 à 50 cm) implantés dans le patient ou transportés par celui-ci.

La circulaire de la Section de l'administration des médicaments (de 2002) du ministère de la Santé, adressée aux directeurs d'hôpitaux indique que le recours à des appareils cellulaires et à des appareils à ondes radioélectriques bidirectionnelles dans des hôpitaux ne doit pas présenter de danger pour le bien-être et la sécurité des patients, tout en permettant au personnel, aux patients et à leurs familles de bénéficier d'avantages du service. La circulaire précise les zones des établissements médicaux dans lesquelles le recours aux appareils cellulaires est strictement interdit et les zones où il est autorisé (tout en maintenant une distance appropriée par rapport aux zones dans lesquelles l'on utilise des systèmes et des équipements de survie).

## Informations supplémentaires

Il existe plusieurs sources d'informations indépendantes disponibles, y compris :

OMS - Organisation mondiale de la santé [www.who.int/emf](http://www.who.int/emf)

CIRC : Centre international de Recherche sur le Cancer – [www.iarc.fr](http://www.iarc.fr)

FDA : USA Food and Drug Administration (Agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux) – [www.fda.gov/Radiation-EmittingProducts/RadiationSafety/default.htm](http://www.fda.gov/Radiation-EmittingProducts/RadiationSafety/default.htm)

ICNIRP : Commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants – [www.icnirp.org](http://www.icnirp.org)

SRC : Les Académies des arts, des lettres et des sciences du Canada – [www.rsc.ca](http://www.rsc.ca)

Centre de recherche nucléaire de Nahal Soreq – [www.soreq.gov.il](http://www.soreq.gov.il)

Ministère israélien de la Protection de l'environnement – [www.sviva.gov.il](http://www.sviva.gov.il)

Ministère israélien de l'Industrie, du Commerce et du Travail – [www.moital.gov.il](http://www.moital.gov.il)

### Note

La version en hébreu est prioritaire.

## France (FR)

Des dispositions simples peuvent contribuer à diminuer le niveau d'exposition aux radiofréquences. Pour atténuer la puissance d'émission de votre appareil mobile, veillez à l'utiliser dans des conditions de réception optimales, comme indiqué par l'intensité du signal à l'écran. En général, plus vous êtes proche d'une antenne d'opérateur, plus la puissance utilisée par l'appareil mobile est faible.

Les informations scientifiques actuelles n'indiquent pas que l'utilisation d'appareils mobiles nécessite des précautions particulières. Cependant, des organismes tels que l'Organisation Mondiale de la Santé et la Food and Drug Administration recommandent aux personnes souhaitant minimiser leur exposition aux radiofréquences de réduire la durée d'utilisation de l'appareil ou d'utiliser autant que possible un kit mains-libres permettant d'éloigner l'appareil mobile de leur tête et de leur corps durant son utilisation. Conformément à la législation française en vigueur, nous sommes tenus de vous informer qu'il est recommandé d'éloigner tout téléphone du ventre de la femme enceinte et du bas-ventre des enfants et des adolescents.

## Reste du monde

Pour plus d'informations sur le DAS (débit d'absorption spécifique) et l'exposition aux fréquences radio, rendez-vous sur : [blogs.sonymobile.com/about-us/sustainability/health-and-safety/sar/](http://blogs.sonymobile.com/about-us/sustainability/health-and-safety/sar/).

Pour plus d'informations sur le DAS (specific absorption rate, débit d'absorption sélective) et l'exposition aux fréquences radio en Australie, à Fidji et en Papouasie-Nouvelle-Guinée, consultez le site Web de l'ACMA (Australian Communications Media Authority, autorité australienne des communications et des médias) : [acma.gov.au](http://acma.gov.au).

Pour plus d'informations sur le DAS (specific absorption rate, débit d'absorption sélective) et l'exposition aux fréquences radio en Nouvelle-Zélande, rendez-vous sur le site Web du Ministère de la santé néo-zélandais : [health.govt.nz](http://health.govt.nz).

# Réglementation en matière d'exportation

L'appareil ou le logiciel peut être soumis aux réglementations en matière d'importation et d'exportation de l'Union européenne, des États-Unis et d'autres pays/régions. Vous devrez respecter ces lois et règlements applicables, et vous procurer et renouveler en temps utile tout permis d'exportation et d'importation requis pour la livraison de marchandises, et valable pour vous en vertu du présent Contrat. Sans limiter ce qui précède, et à titre d'exemple, vous n'exporterez ni ne réexporterez sciemment des marchandises vers des destinations identifiées en application des articles du chapitre II du règlement (CE) n°428/2009 du Conseil européen et, plus précisément, et ce, sans limitation, vous vous conformerez à la réglementation du gouvernement américain en matière de gestion des exportations (« EAR », 15 C.F.R., §§ 730 à 774, <http://www.bis.doc.gov/>) administrée par le ministère du Commerce, le Bureau de l'industrie et de la sécurité et la réglementation en matière de sanctions économiques (30 C.F.R. §§ 500 et suivants, <http://www.treas.gov/offices/enforcement/ofac/>) administrée par le département américain du Trésor et l'Office of Foreign Assets Control.

# Contrat de licence et marques de commerce

## Contrat de licence d'utilisateur final

Le logiciel livré avec cet appareil et son support appartient à Sony Mobile Communications Inc., et/ou ses sociétés affiliées, ainsi que ses fournisseurs et concédants de licence.

Sony Mobile vous accorde une licence limitée non exclusive vous permettant d'utiliser le logiciel uniquement avec l'appareil sur lequel il est installé ou livré. La propriété du logiciel n'est pas vendue, transférée ou transmise de toute autre manière.

N'utiliser aucun moyen pour découvrir le code source ou un composant du logiciel, pour reproduire et distribuer le logiciel, voire pour modifier le logiciel. Vous avez le droit de transférer des droits et obligations du logiciel à un tiers, uniquement avec l'appareil avec lequel vous avez reçu le logiciel, à condition que le tiers convienne par écrit d'être lié par les conditions de la présente licence.

La présente licence sera valable pendant toute la durée de vie de cet appareil. Vous pourrez y mettre fin en transférant par écrit vos droits sur l'appareil à un tiers.

En cas de non-respect des présentes conditions et modalités, la licence sera immédiatement résiliée.

Sony Mobile, ainsi que ses fournisseurs et concédants de licence tiers conservent tous les droits, titres de propriété et intérêts relatifs au logiciel. Dans la mesure où le logiciel comporterait du contenu ou un code d'un tiers, un tel tiers sera le bénéficiaire de ces conditions.

La présente licence est régie par la législation japonaise. Le cas échéant, ce qui précède s'applique aux droits légaux des consommateurs.

Si le logiciel fourni avec votre appareil ou conjointement à celui-ci est assorti de conditions et modalités complémentaires, celles-ci régiront également votre possession et votre utilisation du logiciel.

## Marques de commerce, remerciements et droits d'auteur

© 2014-2019 Sony Mobile Communications Inc. et ses entités affiliées.

Xperia est une marque ou une marque déposée de Sony Mobile Communications Inc.

Sony est une marque ou une marque déposée de Sony Corporation.

Bluetooth est une marque ou une marque déposée de Bluetooth SIG Inc. utilisée sous licence par Sony Mobile.

Tout nom de produit ou d'entreprise mentionné ici est la propriété de son détenteur respectif.

Tous les droits non expressément accordés sont réservés. Pour plus d'informations, visitez [www.sonymobile.com](http://www.sonymobile.com).

# Numéro de publication

10.3